

**A. Leroyer<sup>1</sup>, A.-F. Molinié<sup>2</sup>, C. Buisset<sup>3</sup>, S. Volkoff<sup>2</sup> et les membres de l'équipe projet nationale Evrest**

1/ Centre de recherches et d'études en santé travail environnement (GIP Cereste), Université Lille 2, CHRU, Lille –  
2/ Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (GIS Creapt), Centre d'études de l'emploi (CEE),  
Noisy-le-Grand – 3/ Association médecine et santé au travail, Lille

### INTRODUCTION

Les évolutions permanentes des conditions de travail nécessitent de disposer d'indicateurs de santé au travail. L'observatoire national Evrest (évolutions et relations en santé au travail), dispositif longitudinal ayant pour objectif de collecter des indicateurs d'exposition et de santé, est basé sur des données recueillies auprès d'un échantillon national de salariés, nés au mois d'octobre des années paires. Les salariés sont sollicités lors des consultations systématiques de santé au travail par les médecins volontaires inscrits dans le dispositif. La fiche de recueil de données est intentionnellement courte, comportant des éléments d'identification (afin d'établir un identifiant haché, permettant un suivi longitudinal) et quelques informations sociodémographiques; le travail est abordé à la fois de façon large, par la diversité des domaines abordés, et très succincte, compte tenu du nombre de questions dans chacun de ces champs; les informations recueillies sur la santé visent à repérer l'existence de signes cliniques ou plaintes, ainsi que la gêne qu'ils occasionnent dans l'activité de travail.

### MÉTHODES

Le projet a été initié par les médecins du groupe épidémiologie du Centre interservices de santé et de médecine du travail en entreprise et des chercheurs, en se basant sur l'expérience de l'utilisation d'un tel dispositif dans le groupe EADS. Il est piloté au niveau national par ce groupe, constitué en équipe projet, et prochainement organisé en groupement d'intérêt scientifique. Les missions de l'équipe projet sont notamment de produire le modèle de questionnaire, de définir les modalités du suivi longitudinal de l'échantillon national de salariés, de fournir un outil national de saisie, d'apporter une aide méthodologique

pour le traitement des données pertinentes en santé au travail. L'équipe projet s'appuie sur des réseaux régionaux qui s'organisent peu à peu. Chaque réseau régional se constitue autour d'un ou plusieurs médecins référents régionaux (M2R), qui se sont portés volontaires. Leurs missions sont notamment de promouvoir le dispositif auprès des différents services de santé au travail de leur région et de structurer le réseau régional. Des réunions régulières de l'équipe projet et de l'ensemble des M2R sont organisées pour assurer la formation de ces derniers et l'homogénéité du dispositif.

Techniquement, le dispositif s'appuie sur d'une part, un site web d'information permettant la diffusion de l'information, la mise à disposition des outils nécessaires à la participation et le partage de programmes de traitement des données, et, d'autre part, sur un site web de saisie des données, permettant l'inscription des médecins volontaires et fournissant un accès sécurisé pour la saisie et l'export des données.

### RÉSULTATS

Après une phase de test dans la région Nord-Pas-de-Calais (NPdC) en 2007, cet observatoire se met progressivement en place en France depuis le début de l'année 2008. Au 1<sup>er</sup> juillet, 16 régions françaises participent, 586 médecins se sont inscrits dans le dispositif, l'échantillon national compte 3 983 fiches saisies. Les premières exploitations des données NPdC 2007 sont en cours.

### DISCUSSION

On observe une montée en puissance progressive de ce dispositif, pour lequel les médecins du travail ont manifesté divers intérêts, en particulier la mise à disposition d'un nouvel outil de diagnostic collectif et la participation à la constitution de référentiels.